



Mission Locale
Agglomération Nazairienne

PAYS DE LA LOIRE



INFORMATION

ORIENTATION

FORMATION

EMPLOI

VIE QUOTIDIENNE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2024

Donges - La Chapelle des Marais - Montoir de Bretagne - Pornichet - Saint-André des Eaux
Saint Joachim - Saint Malo de Guersac - Saint-Nazaire - Trignac

SOMMAIRE



Rapport Moral de la Présidente	3
---	---

Accueillir- Accompagner

Notre mission : Accueillir tous les jeunes	4
Accueil individuel et collectif	5
Aller vers les jeunes	
• Hors les Murs en Quartier prioritaire	7
• L'accueil dans les communes de l'agglomération	8
Répartition par commune des jeunes accueillis	9
Aller vers les jeunes scolaires	10
Accompagnement contractualisé	
• Le contrat engagement jeune - CEJ	11
• PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie	12
• PPAE : Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	13
Soutenir les jeunes dans leurs démarche d'insertion professionnelle	
• Aides financières	15
• Gestion des dispositifs pour le compte du Département	16
• Les bénéficiaires du FAJ et Revenu Jeunes	17
L'accès à la formation et à la qualification	18

Faciliter l'accès à l'emploi

Le service emploi	19
Les entreprises	20
Les actions du service emploi	21
Des entreprises engagées	23
Focus sur le Forum Jobs d'Été 2024	24

L'association

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau	25
Le personnel de la structure	26
Le projet stratégique 2025	28
La labellisation	30
Bilan Financier 2024	31
Le plan de développement des compétences 2024	34
La mise en conformité rgpd	35

Annexes

Chiffres Clef 2024	36
Premiers accueils 2024	37
Activité de la Mission Locale	38
Situations des jeunes, démarrées dans l'année	39
CEJ	41
Nombre et types de situation emplois	42
Activités commune par commune	43

Le mot de la présidente

2024 est une année de transition:

Les ressources humaines :

L'année est marquée par l'absence du directeur depuis février et compensée en partie par une implication sans faille des équipes pour :

- Maintenir une qualité de service auprès des jeunes du territoire
- Animer et permettre une qualité de la vie associative

Au nom des membres du bureau, je vous remercie sincèrement pour votre engagement



Béatrice PRIOU
Présidente

La vie associative :

L'année 2024 a permis l'élaboration d'outils communs souhaités par la gouvernance:

- Un nouveau projet associatif
- Une déclinaison du projet associatif en un projet stratégique qui doit guider notre action et fixer des objectifs et un cap
- Un travail conséquent pour aborder la labélisation de notre Mission locale qui nous a permis de mettre à plat nos procédures, de mieux mettre en avant nos forces et identifier nos points d'amélioration intégrés dans notre projet d'amélioration continue
- Le recrutement d'une nouvelle direction

La vie associative est de qualité, nous avons été présents autant que faire se peut avec les membres du bureau pour soutenir les cadres de la Mission locale dans la période de vacance de direction et pour fluidifier au maximum le quotidien de travail de chacun.

Qualité de la vie associative :

Depuis 2022 , en qualité de présidente, j'ai souhaité avec le bureau de l'association renouvelé créer un schéma de gouvernance plus dynamique et régulier ce qui se traduit par des réunions plus fréquentes et une mobilisation plus importante des élus, que ce soit au sein du bureau mais aussi dans le conseil d'administration. C'est un enjeu fort pour nous les élus d'être ancrés dans les missions premières de la Mission Locale de « coller » aux besoins des publics jeunes et notre participation aux instances de gouvernance contribue à accompagner le déploiement de nos politiques publiques en faveur de la jeunesse sur notre territoire. Depuis 2022 nos réunions sont plus régulières aucune instance n'a été annulée faute de quorum non atteint, l'implication est importante et cela a bien été démontré tout au long de l'année 2024, en l'absence de direction.

Nos instances sont de vrais lieux d'échanges, de débat et d'orientation, qui permet de toujours positionner la MLAN sur le territoire.

Les financements :

Sur la fin de l'année 2024, nous avons appris des diminutions de financement de l'Etat et du Conseil Régional des Pays de la Loire, avec des impacts forts qui nous obligent à revoir nos organisations pour maintenir une qualité d'accompagnement des jeunes dans un contexte d'incertitude économique. En effet, malgré une embellie économique toujours aussi dynamique sur notre territoire, notre engagement doit rester le même auprès des publics qui en ont le plus besoin, qui doivent être soutenus dans leurs projets de formation et d'emploi mais aussi dans leurs démarches santé, justice, logement. C'est le cœur de l'action des Missions Locales, ancrées sur les territoires au plus près des jeunes.

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Notre mission “accueillir tous les jeunes”

La Mission Locale accueille tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme, pour les accompagner dans leur parcours vers l'emploi, la formation, et l'autonomie. Dès leur arrivée, les jeunes sont reçus par un conseiller dédié qui les écoute, les informe et les aide à construire un projet personnalisé.

Notre objectif : donner à chaque jeune les moyens de réussir son insertion sociale et professionnelle.

L'accompagnement est adapté à chaque jeune et repose sur des principes clés suivants :

- Écoute active et individualisation
- Mise en place d'un parcours personnalisé
- Prise en compte des freins rencontrés par le jeune
- Accompagnement dans la durée

La Mission locale propose différentes modalités d'accueil selon les besoins et la situation de chaque jeune.

1977

**jeunes
accompagnés**

838

**jeunes en 1er
accueil**

12 542

**entretiens
individuels**

45%

890 femmes

55%

1087 hommes

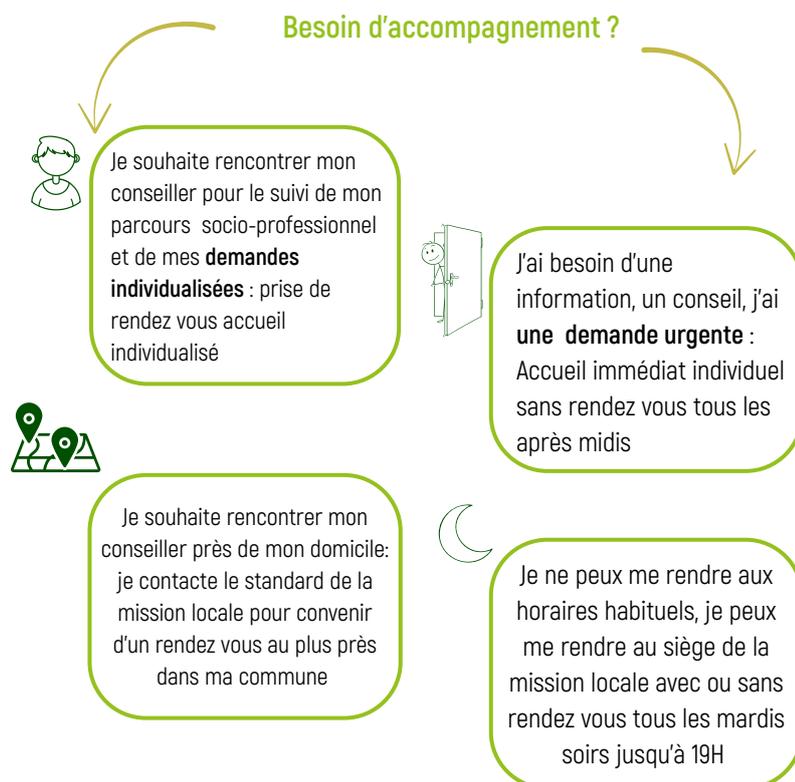
Les 1ers accueils par commune en 2024

Donges	46	Saint Joachim	16
La Chapelle des Marais	18	Saint Malo de Guersac	14
Montoir de Bretagne	46	Saint Nazaire	594
Pornichet	28	Trignac	49
Saint André des Eaux	21	Z Hors St Nazaire Agglomération	6

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Accueillir en individuel

- L'accueil individuel, modalité première de l'accueil des jeunes, est un espace où chaque jeune peut trouver des réponses concrètes à ses questions sur l'emploi, la formation, le logement, la santé ou encore la mobilité.
- Au delà de l'accueil sur rendez-vous individuel proposé au siège social, des permanences sont organisées chaque semaine sur l'ensemble du territoire de la mission locale dont 3 à Saint-Nazaire (Espace civique, Maison de quartier Méan Penhoet et au CCAS).
- Tous les après midis les jeunes sont accueillis sans rendez vous au siège de la mission locale afin de répondre à un premier niveau d'information.
- Tous les mardis une permanence d'accueil sans rendez-vous est proposée de 17h à 19h pour répondre aux besoins des jeunes non disponibles en journée.



Accueillir en collectif

- Un accueil collectif est proposé dans le cadre des ateliers organisés à la Mission Locale animés par l'équipe de la mission locale ou par ses partenaires. En 2024, **547 sessions/ateliers collectifs** ont permis d'accueillir **1905 participants** (un même jeune ayant pu participer à plusieurs ateliers)
- L'aide aux démarches numériques: avec ou sans rendez vous chaque jeune dispose d'un équipement informatique pour réaliser ses démarches. L'accompagnement porte sur toutes les démarches dans le cadre de l'insertion professionnelle ou la vie quotidienne (identité numérique, titre de séjour, CNI, déclarations fiscales, AMELI, aides au logement CAF, Visale, France Travail, mise à jour d'un CV.....)



J'ai besoin d'un accompagnement pour faire **mes démarches en ligne** : accueil sans rendez-vous tous les jours (sauf jeudi matin) : une chargée d'animation m'aide à utiliser l'ordinateur et faire mes démarches en ligne



je souhaite participer à un atelier collectif (liste disponible à l'accueil): je m'inscris auprès de mon conseiller ou à l'accueil

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Des thématiques : emploi, formation, santé, logement, citoyenneté, numérique, mais aussi sport, loisirs et culture...

419



Rechercher un emploi
CV, lettre de motivation,
entretien d'embauche

481



Emploi :
Préparer l'intégration en entreprise, faciliter la rencontre
avec une entreprise, connaître et tester les métiers ...

46



Numérique :
Aide aux démarches numériques

114



Santé
Prévention en santé, aides aux soins
prévention excès des jeux d'argent

**Nombre de jeunes
ayant participé
aux ateliers collectifs**

324



Citoyenneté:

196



Sport et culture

145



Orientation/formation :
Atelier d'aide à l'orientation et à la recherche de formation
Rencontre avec les organismes de formation du bassin.

31



Mobilité
Se déplacer sur son
territoire- projeter un
séjour en Europe

129



Intégrer le Contrat
Engagement Jeune

16



Logement ;
Rechercher un logement

Depuis combien d'années, dix (?), le temps passe vite (!), notre partenariat avec la Mission locale se poursuit et se valorise par l'offre de "Pass" pour assister aux matchs de notre équipe professionnelle et l'organisation ensemble des tournois de soft-volley entre les jeunes et les entreprises.
Que perdurent ces relations fructueuses !

PIERRE LOREAU - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT SNVBA

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Aller vers les Jeunes

"Hors les murs" dans les quartiers prioritaires de Saint Nazaire

Chaque semaine **2 conseillers** rencontrent les jeunes avec les partenaires dans les quartiers prioritaires de Saint Nazaire

- **38 permanences** de conseil en orientation et emploi ont été réalisés : quartiers de Méan Penhoet , Prézégat, La Bouletterie et La Chesnaye.
- **26 demies journées** dédiés à l'inclusion numérique à la Bouletterie.

Nos partenaires dans les quartiers sont l'ADPS (Association Départementale de la Prévention Spécialisée), l'espace Vie Sociale de Prézégat, la Maison de quartier de Méan Penhoet et l'espace des solidarités du département de Loire Atlantique ,le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) l'équipe politique de la ville de Saint Nazaire....

38

demies-journées
d'accueil dans les
quartiers

26 demies- journées

dédiés à l'inclusion
numérique
Hors les Murs

43

jeunes
rencontrés

23

hommes

10

femmes

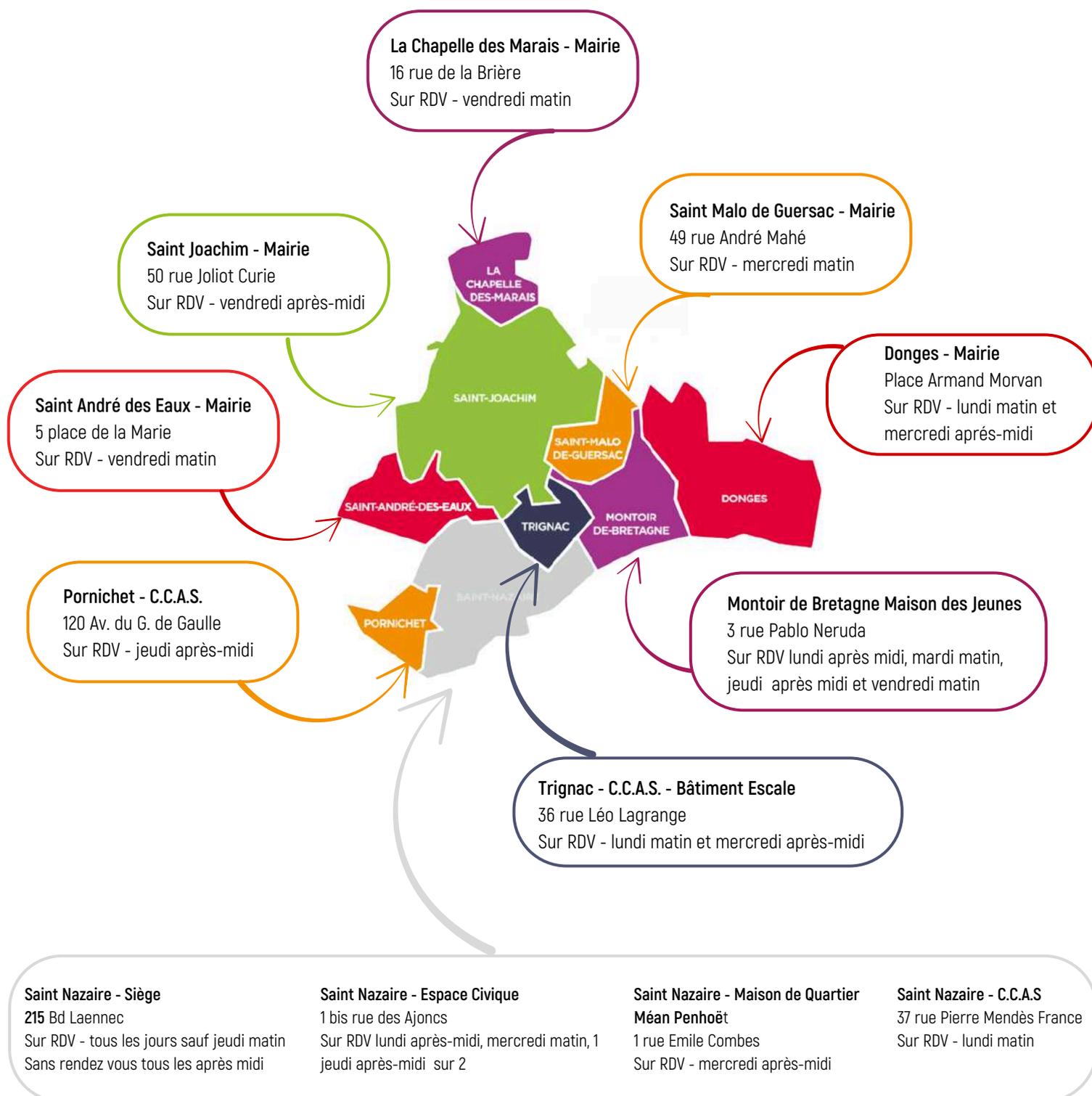


Le conseiller référent Hors Les Murs
à la rencontre des jeunes

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Aller vers les jeunes dans les communes de l'agglomération

Nos lieux d'accueil



ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Répartition par commune des jeunes accueillis en 2024

			MINEURS	18 - 21	22 - 25	26 +	
Saint-Nazaire	628	798	162	743	493	28	1426
Trignac	59	70	21	72	35	1	129
Montoir de Bretagne	48	67	25	62	25	3	115
Donges	38	49	18	54	15	0	87
Pornichet	33	22	6	25	20	4	55
Saint-André des Eaux	25	18	8	23	12	0	43
La Chapelle des Marais	14	26	11	21	8	0	40
Saint-Malo de Guersac	22	11	4	25	3	1	33
Saint-Joachim	14	17	4	20	7	0	31
Z Hors Saint-Nazaire Agglo	9	9	1	10	7	0	18
	890	1087	260	1055	625	37	1977

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Aller vers les jeunes scolaires

L'obligation de formation c'est quoi ?

L'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation, les jeunes en risque d'exclusion scolaire.

Est concerné tout mineur de 16 à 18 ans :

- en situation de décrochage scolaire
- diplômé ou non et qui n'est ni en emploi ni en éducation ni en formation.

La Mission Locale est chargée d'assurer le respect de cette obligation de formation : dans ce cadre elle assure le repérage et le suivi des jeunes âgés de 16 à 18 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés.

Une conseillère est chargée de contacter ces jeunes afin de vérifier que leur situation répond bien à cette obligation.

Lorsque ce n'est pas le cas, ils sont invités à s'inscrire à la Mission Locale pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, visant à construire avec eux un parcours d'insertion adapté.

256 entretiens initiaux`

ont été réalisés en 2024
avec des jeunes ne répondant pas
à l'obligation de formation

503 jeunes mineurs

relevant de l'obligation de formation identifiés,

- **330 répondent** à l'obligation (re scolarisation, alternance, formation)
- **173 ne répondent pas** à l'obligation: un accompagnement est proposé par la mission locale

La Mission Locale participe à la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD).

Coordonnée par le Centre d'information et d'orientation de Saint-Nazaire, la PSAD réunit mensuellement les acteurs locaux impliqués dans le repérage et l'accompagnement des jeunes décrocheurs.

En 2024, 144 situations ont été partagées de manière à proposer l'accompagnement le plus adapté à chaque jeune concerné..

17 réunions d'analyse de situations

85 jeunes orientés vers la PSAD par la Mission Locale

59 jeunes orientés vers la Mission Locale par la PSAD

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

L'accompagnement contractualisé

Le Contrat Engagement Jeune

Le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** est un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap), qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni étudiants et qui rencontrent des difficultés d'accès à un emploi.

Il propose un **accompagnement personnalisé et intensif de 15 à 20 heures/semaine**, afin de favoriser un retour rapide et durable à l'emploi avec des activités telles que :

- Construction du projet professionnel
- Développement des compétences
- Préparation d'une candidature
- Recherche de solutions d'emploi
- Création d'entreprise
- Prise de confiance et remobilisation
- Levée des freins périphériques



Les jeunes bénéficient également, selon leurs besoins, d'actions structurantes, telles que :

- Une formation ou un dispositif préparatoire
- Un accompagnement intensif spécifique externe (par exemple au sein de l'EPIDE, d'une École de la 2^e Chance ...)
- Une période d'emploi aidé ...

Une **aide financière pouvant aller jusqu'à 561,68 € par mois**, sous conditions de ressources et de respect des engagements, permet de sécuriser leur parcours.

414

181

16

52 %

48 %

22%

jeunes en CEJ

renouvellements

jeunes ayant
une RQTH

hommes

femmes

résident en QPV

1 295 136 €

d'allocations accordées pour les
jeunes en parcours en 2024



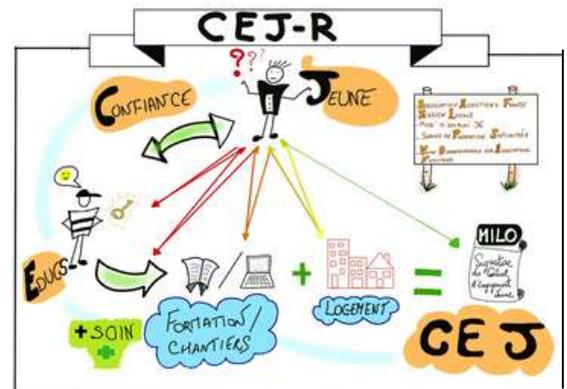
"Quand on ne sait pas quoi faire, le CEJ est une clé de secours pour avancer dans les projets, garder un rythme et devenir plus autonome."

Konan OKERMANS

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

LE CEJ JeR - "Jeunes en Rupture"

Depuis 2023, un partenariat de proximité s'est mis en place avec l'association Tréméac de Nantes, lauréate d'un appel à projet Etat (offre de repérage et de remobilisation). À l'aide d'un camion mobile, l'association intervient sur notre territoire, pour repérer et accompagner les jeunes en situation de grande précarité. L'objectif est de les préparer à intégrer un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Ce dispositif repose sur une collaboration étroite avec les acteurs locaux, également mobilisés pour faciliter le repérage et l'orientation de ces jeunes.



45 jeunes repérés sur notre territoire et 2 entrées en CEJ Rupture en 2024

Jeunes allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Dans le cadre de l'expérimentation "Mieux accompagner les allocataires du RSA", La Mission Locale a signé une convention avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique pour l'accompagnement de 50 jeunes allocataires du RSA de moins de 26 ans, dans le cadre du CEJ.

En 2024, **7 jeunes nous ont été adressés** par le Conseil Départemental pour un accompagnement dans leurs démarches d'insertion socio professionnelles et **2 jeunes ont démarré un accompagnement avec la mission locale**



Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est une contractualisation pour 24 mois pour les jeunes.

À l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine avec chaque jeune la durée de la ou des premières phases d'accompagnement.

En fonction de la situation et des besoins du jeune, une allocation de soutien aux démarches peut être accordée **ponctuellement** mais n'a pas un caractère systématique.

246

demandes
d'allocations
Pacea

118

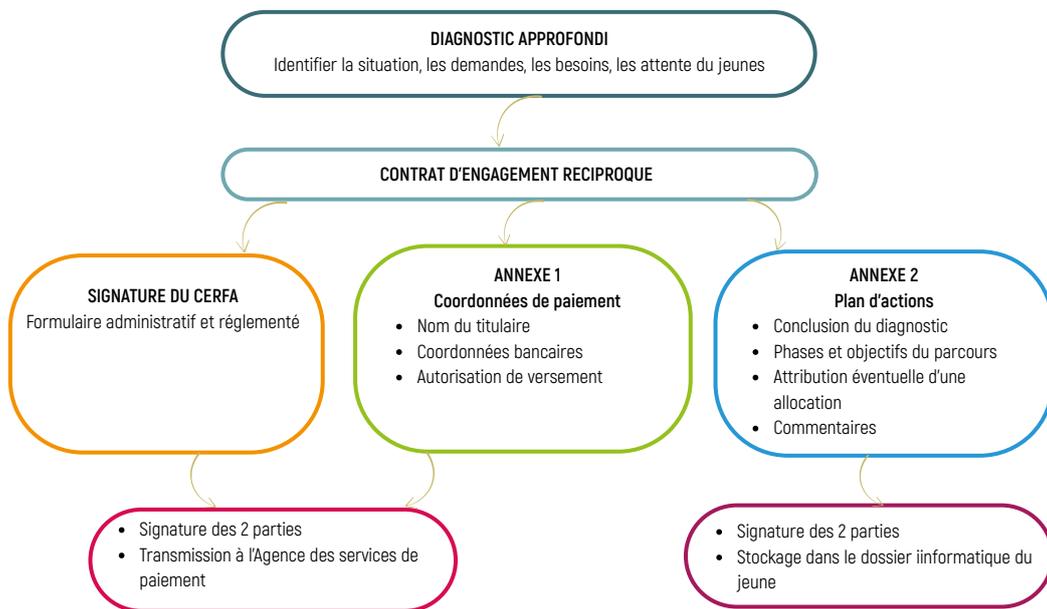
jeunes
bénéficiaires

53 430 €

montant des
allocations
accordées

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Mise en oeuvre du PACEA



Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Dans le cadre du partenariat entre la Mission Locale et France Travail, France Travail nous délègue la gestion de l'accompagnement pour des jeunes inscrits à France Travail.

Ce dispositif vise à garantir un accompagnement renforcé, adapté aux besoins des jeunes, et à favoriser leur insertion professionnelle.

180

Objectif annuel

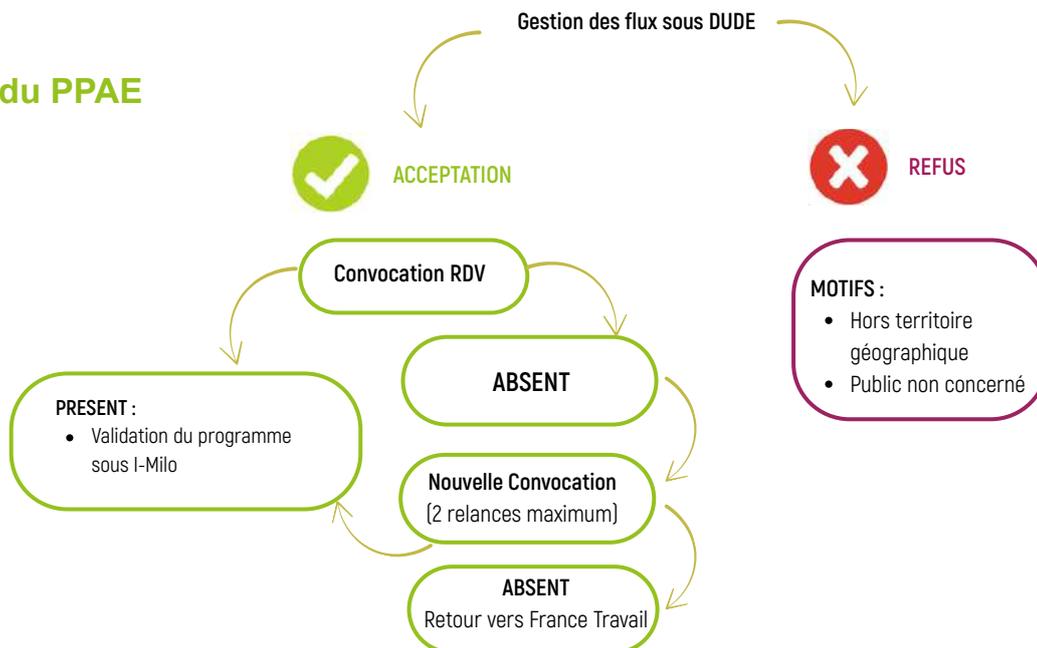
254

Jeunes orientés par France Travail à la mission locale

205

Entrées en PPAE

Mise en oeuvre du PPAE



ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement global des jeunes, la Mission Locale joue un rôle essentiel dans l'accès aux droits, mais également dans la sécurisation du parcours des jeunes. Cela passe notamment par l'instruction et la mobilisation d'aides financières permettant de lever des freins à l'insertion.

Les conseillers de la Mission Locale sont les acteurs clés de la mobilisation de ces aides.

Leur rôle inclut :

- L'évaluation de la situation globale du jeune
- La construction d'un parcours individualisé
- L'identification des aides adaptées
- L'instruction des demandes d'aide financière
- Le suivi et l'adaptation des aides en fonction de l'évolution du jeune

Ces aides ne sont ni automatiques ni systématiques : elles sont attribuées en fonction du projet du jeune, de sa situation sociale et de son engagement dans un parcours d'insertion.

FOND D'AIDE AUX JEUNES

financé par le Conseil départemental et les communes

23 384 euros

Les conseillers instruisent les demandes, évaluent la situation du jeune et proposent une aide adaptée en lien avec le plan d'action individualisé pour :

- Répondre à une urgence ou un besoin spécifique dans le cadre d'un parcours d'insertion.
- Soutenir l'accès à une formation, à un emploi, ou maintenir le jeune dans une dynamique d'insertion.
 - Aide à la mobilité (transports, carburant, permis de conduire...)
 - Aide à l'équipement professionnel
 - Aide à l'hébergement, à l'alimentation, à la santé, etc.

ALLOCATION PACEA

financé par l'Etat

53 430 euros

Le PACEA est un programme d'accompagnement personnalisé assorti de la possibilité d'une aide financière mensuelle modulable, pour soutenir le jeune dans la mise en œuvre de son projet. Elle vise à sécuriser le parcours (formation, emploi, mobilité, santé...).

L'aide est versée au jeune par les services de l'Etat sur décision du conseiller qui instruit la demande.

ALLOCATION CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

financé par l'Etat

1 295 136 euros

L'objectif du contrat est d'accompagner les jeunes vers l'emploi à travers un parcours intensif d'une durée de 6 à 12 mois.

L'allocation mensuelle est calculée selon la situation familiale et les ressources du jeune. Celui-ci s'engage à participer à des actions régulières (ateliers, missions, formations...).

L'allocation est conditionnée à l'assiduité et à l'implication dans le parcours.

Le conseiller suit l'engagement du jeune, valide son assiduité et instruit la demande d'allocation CEJ via I Milo ; celle-ci est versée directement au jeune par les services de l'Etat.

REVENU JEUNE

financé par le département

74 529 euros

Le Département de Loire Atlantique a initié ce dispositif en 2022 au bénéfice des jeunes âgés de 18 à 24 ans ne disposant pas de ressources suffisantes pour sécuriser leur parcours de formation ou d'insertion professionnelle

L'objectif est de proposer un contrat d'engagement suivi par un référent, assorti une allocation temporaire en contrepartie d'un engagement dans un parcours d'insertion.

Les conseillers proposent et instruisent ce contrat d'engagement afin de sécuriser les parcours les plus vulnérables, parfois en amont d'autres dispositifs et en assurent le suivi pédagogiques et financiers.

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

La Mission Locale assure une mission de gestion et d'administration des enveloppes financières Revenu Jeune et Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).

Une organisation dédiée :

Une assistante financière est dédiée à cette mission, son rôle est d'organiser la gestion opérationnelle, administrative et financière du dispositif.

Ses missions comprennent :

- Réception des demandes d'aide, transmises par des prescripteurs habilités internes (conseillers de la Mission Locale) ou externes (partenaires éducatifs, sociaux ou associatifs),
- Instruction des dossiers, avec vérification de la complétude, du respect des critères d'éligibilité et des règles fixées par le règlement intérieur,
- Préparation des comités d'attribution composés du Conseil département et des communes co-financeuses
- Mise en paiement des aides et transmission des notifications aux bénéficiaires.
- Suivi des enveloppes (suivi comptable et transmission au département des éléments de suivi)

Le comité d'attribution réunit mensuellement est composé :

- du conseil départemental (qui en assure la présidence),
- des communes de l'agglomération

et la participation de partenaires éducatifs.

Fond d'Aide aux jeunes - FAJ

175 dossiers présentés en commission
11 commissions
138 jeunes bénéficiaires
28 394,85 € engagés

Revenus Jeunes

87 dossiers initiés ou renouvelés
58 jeunes bénéficiaires
74 529,95 € accordés

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Les bénéficiaires du Fond aide aux jeunes (FAJ)



62 %

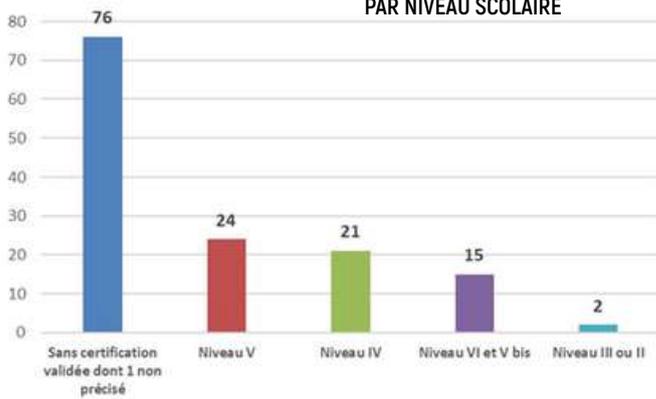


38 %

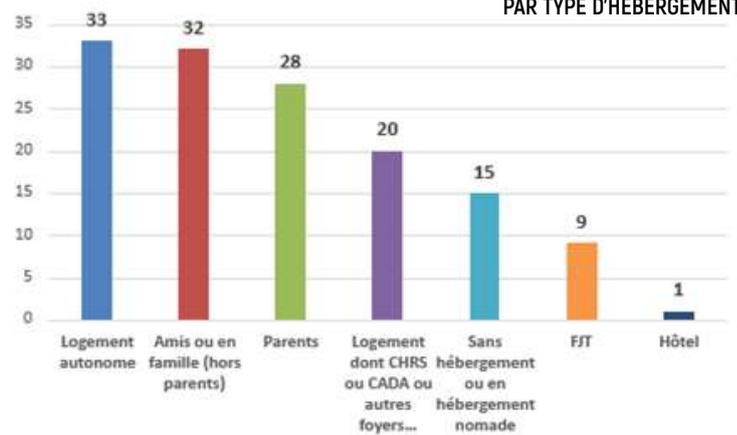
LES FINALITES

FAJ-Entretien (alimentation, hygiène)	FAJ-Formation	FAJ-Emploi	FAJ-Logement	FAJ-Mobilité	FAJ-Remboursement de dettes	FAJ-Autres	Total
4	1	0	0	0	0	0	5
6	1	0	0	0	0	2	9
1	0	0	0	0	0	0	1
0	1	0	0	0	0	0	1
1	0	0	0	0	0	0	1
134	6	0	3	8	1	7	159
12	0	1	0	1	0	0	14
158	9	1	3	9	1	9	190

PAR NIVEAU SCOLAIRE



PAR TYPE D'HÉBERGEMENT



Les bénéficiaires du revenu jeunes

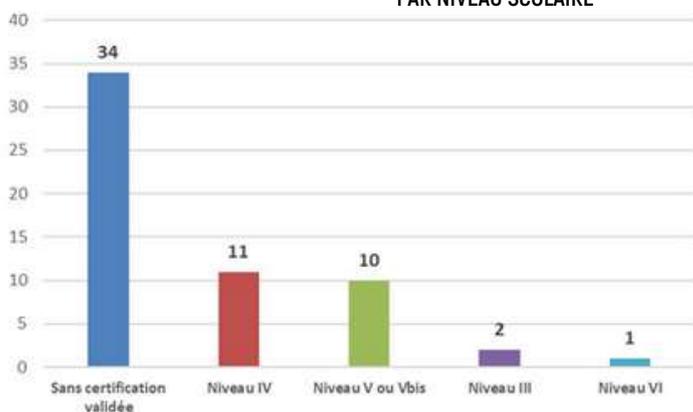


52 %

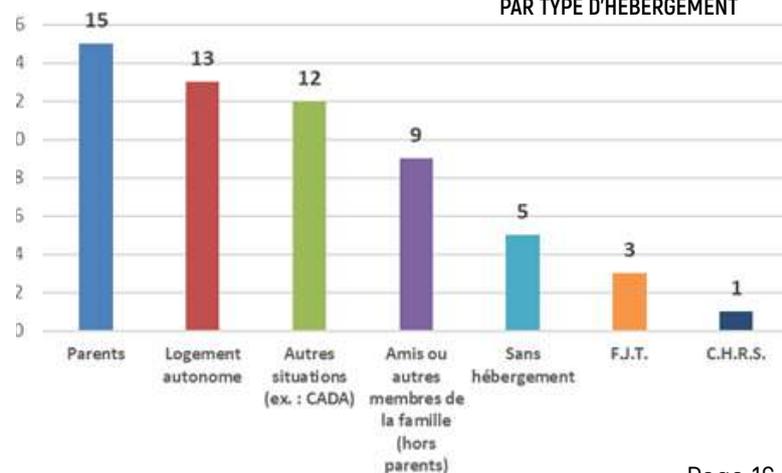


48 %

PAR NIVEAU SCOLAIRE



PAR TYPE D'HÉBERGEMENT



ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Favoriser l'accès à la formation et à la qualification

La Mission Locale joue un rôle d'orientation et d'information sur les dispositifs de formation notamment ceux mis en place par le conseil régional.

Les conseillers en insertion mobilisent l'ensemble de l'offre (remobilisation, remise à niveau qualifiante ou professionnalisante), leurs missions:

- présentation des dispositifs
- inscription des jeunes via l'outil Ouiform en lien direct avec les organismes de formation
- recherche de financement le cas échéant (si la formation n'est pas conventionnée)
- sécurisation de l'entrée en formation (aides et soutien pour lever les freins)
- suivi pendant la formation in situ
- suivi à la sortie de formation

En 2024, la Mission Locale est signataire d'une convention avec le conseil régional pour une mission d'accompagnement des jeunes vers les actions de découverte métier, d'élaboration de projet professionnel et d'accès à la qualification.

La Mission Locale organise un suivi des actions de formation:

- prise de contact avec l'organisme de formation dont il est le référent, assurer une continuité des contacts
- suivi des actions de formation programmées, en cours ou en phase de sorties
- diffusion à tous les conseillers de l'information sur l'offre de formation à venir
- suivi des positionnements, recrutements et entrées en formation
- participation aux bilans des actions de formation

Présentation de l'offre de services de la Mission Locale à l'E2C

"Dans le cadre du partenariat entre l'École de la Deuxième Chance (E2C) et la Mission Locale, un référent de la Mission Locale intervient en début de chaque parcours de formation. Cette intervention permet de :

- Présenter les missions et les services de la Mission Locale (emploi, formation, santé, logement, mobilité, etc.) à l'ensemble des jeunes
- Mobiliser les jeunes non encore inscrits à la Mission Locale

À l'issue de cette présentation collective, un entretien individuel est planifié entre chaque jeune et le conseiller Mission Locale. Cet entretien vise à identifier les freins périphériques éventuels (logement, santé, mobilité, etc.) et à mettre en place des réponses rapides et adaptées."



Source E2C

Merci à Abdelkader Merniz, Responsable du site E2C de Saint Nazaire

ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Les entrées en formation

284

jeunes entrés en situation

316

entrées en situation

123

femmes entrées en situation

161

hommes entrés en situation

28

mineurs entrés en situation

NOMBRE D'ENTRÉES PAR TYPE DE FORMATION

Type de formation	Nb jeunes entrés en situation	Nb entrées en situation
Aide individuelle à la Formation (AIF)	4	5
POE Collective ou Individuelle	32	32
Adaptation au poste en cours d'emploi	2	2
Action préalable au recrutement	5	5
PREPA APPRENTISSAGE	12	12
PARCOURS EMPLOI FORMATION	2	2
Autre formation qualifiante	51	52
Formation qualifiante en cours d'emploi	3	3
VISA METIERS	20	21
VISA METIERS + FORMATION SUP	2	2
VISA SANITAIRE ET SOCIAL	5	5
Autre formation d'insertion	30	31
EPIDE	2	2
PREPA CLES AVENIR	42	44
PREPA REBOND	62	64
PREPA SANITAIRE ET SOCIAL	2	2
1 EMPLOI 1 FORMATION	20	20
ABONDEMENT CPF FORMATION SUP	1	1
ABONDEMENT CPF JEUNES	3	3
	8	8
Total général	284	316
Pour comparaison		
2023	295	340

NOMBRE JEUNES ENTRÉS EN SITUATION

Sexe	Nb jeunes entrés en situation	Nb entrées en situation
Femme	123	137
Homme	161	179
Total	284	316

NOMBRE D'ENTRÉES PAR AGE

Age à période (tranche)	Nb jeunes entrés en situation	Nb entrées en situation
Mineurs	28	31
18 - 21	143	160
22 - 25	98	107
26+	15	18
Total	284	316

“Le partenariat Afpa / Mission Locale est très fort sur le territoire de St-Nazaire : les jeunes sont accueillis à l'Afpa dans le cadre du dispositif « Déclat pour l'action » pour tester des métiers, être aidés dans la construction de leur projet professionnel ou encore pour la passation du code de la route. La diffusion des informations sur les formations Afpa est assurée par un conseiller de ma mission locale avec qui nous sommes en contact très régulièrement, il a à cœur de relayer les offres à ses collègues et aux jeunes”

Merci à Laurence Bichon, Centre AFPA de Saint Nazaire

ACCÈS A L'EMPLOI

Le service emploi

La Mission Locale est dotée d'une équipe emploi pour l'ensemble du territoire composée de 4 chargés de relation entreprises et d'une responsable de service.

Dans le cadre du projet sur la sécurisation des parcours, et avec le concours du Fond Social Européen, Ludivine Levêque a rejoint l'équipe pour 1 an.

"En 2024, le territoire de Saint-Nazaire Agglomération a connu une conjoncture économique globalement favorable, portée par des secteurs dynamiques comme la construction navale, l'industrie, la logistique et les énergies renouvelables.

Les besoins en recrutement sont restés élevés, notamment sur des métiers techniques ou en tension (bâtiment, aide à domicile, restauration), mais les difficultés de recrutement persistent, en lien avec un manque de qualification ou de mobilité de certains publics.

Dans ce contexte, la Mission Locale a poursuivi son rôle d'acteur de proximité essentiel pour accompagner les jeunes vers l'emploi, en renforçant ses partenariats avec les entreprises et les acteurs du territoire."

Marie Audiger, Responsable du service emploi

En 2024, le service emploi a accompagné **702 jeunes**, soit une diminution de -35% par rapport à 2023 (1092 jeunes accompagnés). Nous avons enregistré **1325 situations d'emploi**, en baisse par rapport à l'année précédente (1583 en 2023). Si l'on compare le niveau d'accès à l'emploi entre 2023 et 2024, nous constatons une diminution des situations emplois. Bien que la situation du marché de l'emploi soit favorable en 2024, la durée de parcours d'accès à l'emploi pour les jeunes s'allonge.



MARIE AUDIGER
Responsable Service Emploi



YANNICK GADOWSKI
Conseiller Emploi



SANDRINE NICOLEAU
Conseillère Emploi



GWEN LOREAU
Conseillère Emploi



MARION GAILLARD
Conseillère Emploi



702

**jeunes
accompagnés**

-35%

versus 2023

1325

**situations
d'emploi**

-16%

versus 2023

104

**jeunes
embauchés en
alternance**

"Diplômée d'un bac pro en AGORA,* j'ai longtemps cherché une alternance pour poursuivre mes études sans succès. J'étais pleine de doute car j'ai une passion qui est la couture, je me posais beaucoup de questions, et je me demandais si je devais changer de voie professionnelle.

Je me suis rappelée alors du conseil qu'on m'avait donné lors d'un de mes stages à Inserim : prendre un rendez vous avec la mission locale.

J'ai intégré la Mission Locale en octobre 2024 accompagnée par Mr Sinteff. La Mission Locale m'a permis de confirmer mon projet professionnel dans l'administratif, d'obtenir mon code et m'a aidé à renforcer mes connaissances sur le monde du travail. J'ai eu la chance de concrétiser mon projet grâce à Marion du Service Emploi, qui m'a offert une chance en or et m'a permis de trouver une alternance en agence d'intérim.

Au delà des projets professionnels, j'ai su trouver une oreille à l'écoute et des conseils et j'en suis très reconnaissante. Cela m'a permis d'avancer, je suis épanouie aujourd'hui dans mon travail et je me sens utile. Ils m'ont appris à accepter l'aide des autres mais aussi à avancer à mon rythme."

*AGORA: Assistance à la gestion des organisations

Merci à KAWTHAR H.

ACCÈS A L'EMPLOI

Les entreprises

453 entreprises ont été en contact avec la Mission Locale au cours de l'année, dont **139 nouvelles** ayant sollicité ou répondu à nos sollicitations. Cette dynamique témoigne de la reconnaissance de notre structure comme interlocuteur fiable pour accompagner les recrutements. Les secteurs les plus mobilisés restent l'industrie, le bâtiment, le commerce et les services à la personne.

En 2024, le service emploi a capté **120 offres d'emploi**. Parmi celles-ci, **32** correspondaient à des **contrats à durée déterminée** (CDD), à temps plein ou à temps partiel, **23 à des contrats en alternance**, et **23 à des contrats d'insertion**. On observe cette année une diminution du nombre d'offres d'emploi en intérim. Les secteurs les plus porteurs demeurent le service à la personne, le commerce, la restauration, le transport/logistique ainsi que l'industrie.

Ces offres ont donné lieu à **232 positionnements**, avec **78 mises en relations finalisées**. Cette réactivité dans la mise en relation est le fruit d'une coordination étroite entre les chargés de relation entreprise, les conseillers référents et les employeurs partenaires

453

entreprises en
contact

139

nouvelles
entreprises

120

offres d'emploi

232

positionnements

78

mises en relations
finalisées

"L'agence Interaction Inside Onet est régulièrement en relation avec Marion Gaillard de la Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne. Dès lors que nous avons un pic d'activité avec un besoin en personnel important, nous sollicitons la Mission Locale qui nous transmet des profils adéquats. Egalement, lorsque Marion reçoit des candidats qui peuvent correspondre à nos besoins, elle n'hésite pas à nous faire parvenir les candidatures au fil de l'eau.

Lorsque nous avons eu besoin de renforcer notre équipe au sein de l'agence, nous avons tout naturellement informé nos partenaires emploi dont la Mission Locale. A ce moment-là, Kawthar était en accompagnement pour une recherche en alternance. Marion m'a alors transmis son CV et après une entretien validé, Kawthar a intégré l'équipe en tant qu'assistante d'agence en CDD. Satisfait de son travail, nous lui avons donc proposé d'effectuer son contrat en alternance sur le poste d'assistante d'agence, poste qu'elle occupe depuis Septembre 2024"

Merci à l'Agence INTERACTION

ACCÈS A L'EMPLOI

Les actions du service emploi



En 2024, l'accompagnement des jeunes vers l'emploi se faisait principalement lors d'entretiens individuels.

Depuis février 2025, une nouvelle modalité a été mise en place, au siège de la Mission Locale : "Destination Emploi," permanence proposée chaque matin de 9h30 à 12h30 sans rendez-vous, à l'exception du jeudi matin pour répondre aux questions des jeunes sur leur recherche d'emploi, les mettre en relation avec une entreprise, les aider à cibler une entreprise...

Permanences Emploi



SAINT-NAZAIRE

tous les matins sans RDV de 09h30 à 12h30
sauf le jeudi

MONTOIR DE BRETAGNE

tous les mardis matin

DONGES

2 mercredis après-midi par mois

Ateliers Emploi



- Découverte des secteurs d'activité et du marché du travail
- Entretien d'embauche
- Intégration en entreprise
- PMSMP
- Droit du travail
- Lutte contre les discriminations

Les actions du service emploi

Au-delà de la diffusion d'offres, la Mission Locale organise ou participe à des actions favorisant la rencontre directe entre les jeunes et les entreprises :

- **24 Job datings/Forums** dont le Forum Jobs d'Été et le Printemps de l'Intérim organisés par la Mission Locale

La Mission Locale a également mis en place :

- **7 visites d'entreprises**,
- **269 immersions** et stages PMSMP pour mieux faire connaître les métiers ;
- **37 Interventions d'employeurs** lors d'ateliers collectifs ou de sessions de coaching emploi.

Ces actions visent à favoriser une meilleure connaissance entreprises-jeunes, à valoriser les savoirs-être, et à créer des opportunités d'intégration pour des jeunes souvent éloignés du marché du travail.



MESURE DE SATISFACTION DES ENTREPRISES :

- 224 entreprises sondées
- 43 réponses (soit environ 20%)
- 96% plutôt ou tout à fait satisfaites du Service Emploi
- une majorité estiment leurs besoins écoutés & une offre de services adaptés
- 80% sont prêts à s'engager dans des projets d'accueil des jeunes
- une part importante des entreprises connaît l'offre de service malgré tout elles plébiscitent des efforts de communication.

ACCÈS A L'EMPLOI

Des entreprises engagées

En 2024, plusieurs entreprises se sont inscrites dans une logique de partenariat durable avec la Mission Locale, en accueillant régulièrement des jeunes, en participant à nos évènements, en conventionnant avec notre structure ou en soutenant la Mission Locale via le versement de la Taxe d'Apprentissage.

- 13 entreprises nous ont soutenu en 2024 via la Taxe d'Apprentissage pour un montant de 16 543,03 €



HONDA



Focus sur le forum "Jobs d'été"

1014

nombre de
visiteurs

609

nombre de
jeunes

52

entreprises
présentes

7.7/10

note donnée par
les entreprises
présentes

Dans la continuité de 2023, renforcement de la prospection :

174 entreprises contactées. 54 employeurs inscrits, 52 présents le jour de la manifestation dont 5 nouvelles.

Les plus grands secteurs sont représentés : commerce, services aux personnes, service aux entreprises, sanitaire et social loisirs, animation, HCR, tourisme, transport et logistique, entreprises publiques et collectivités

" Premier salon pour nous, une vraie réussite, merci beaucoup. Seul bémol, nous avons eu vraiment froid "

APPARTCITY

" Beaucoup de passage, job dating attrayant "

GRUPE FACILITY

" Pas de postes pourvus pour le moment, des candidats présélectionnés "

NEMA



" Beaucoup de mineurs sans aucunes expériences passées, ce serait intéressant d'attirer pour des jobs d'été des personnes plus âgées "

BARAPOM

" Super merci pour l'organisation "

ADAR 44

L'ASSOCIATION

Les membres du conseil d'administration et du bureau

Les statuts de la structure définissent l'organisation et les membres de la gouvernance.

Le Bureau

est composé de 7 membres, dont la présidence est assurée par un élu désigné par Saint Nazaire Agglo

- 1 président, membre fondateur
- 1 secrétaire
- 1 trésorier
- 4 membres

Le Bureau est renouvelé lors du premier conseil d'administration qui suit l'assemblée générale en tenant compte de la représentation des collèges 1 et 2 (membres fondateurs et membres de droit)

Le Conseil d'Administration

doit se réunir 2 fois par an, les membres fondateurs et les membres de droits (ou leurs représentants) sont appelés à voter. La présence d'un quart de ces membres est nécessaire. Le conseil d'administration élit en son sein le bureau de l'association.

Sa composition actuelle est de 34 membres :

- **14 membres fondateurs** : représentants désignés par le conseil communautaire de Saint Nazaire Agglo (6 élus issus de la ville de Saint-Nazaire, 1 élu issu de chacune des autres communes (hors Besné))
- **14 membres de droit** : 2 représentants du conseil régional, 2 représentants du conseil général, 8 représentants issus de Dreets et Deets France Travail, CAE CPJJ, DRDJS, Education Nationale, DDASS, AFPA, 2 représentants de la chambre consulaire issus de la CCI et de la Chambre des Métiers.
- **entre 6 et 12 membres invités** en permanence, dont la direction du PLIE et le service emploi se Saint Nazaire Agglo

Composition du bureau en 2024 :

- Présidente : Mme Béatrice Priou
- Secrétaire : Mme Karine Huet
- Trésorière : Mme Nicole Dessauvages
- Représentante aux Instances régionales : Mme Sylviane Bizeul
- Mme Stéphanie Lipreau
- Mme Caroline Da Silva Solha
- Mr Gilles Bellaria

Composition du conseil d'administration en 2024 :

Membres Fondateurs

- Mairie de la Chapelle des Marais : Mme Bizeul
- Mairie de Saint-Nazaire : Mme Bizeul Emmanuelle, Mme Girard-Raffin, Mr Le Clerc, Mme Lipreau, Mr Perrin, Mme Priou
- Mairie de Pornichet : Mme Dessauvages
- Mairie de St André des Eaux : Mme Rangué-Gicquel
- Mairie de Montoir : Mme Huet
- Mairie de Trignac : Mme Mahé-Vince
- Mairie de St Malo de Guersac : Mme Meignen
- Mairie de Donges : Mme Pied
- Mairie de St Joachim : Mr Veillaud

Membres de Droits :

- DREETS : Mme Artaud-David - Commissaire aux comptes : Mr Barbeau - MEDEF : Mme Bardet - CIO : Mr Bellaria - GRETA : Mme Bulabois - Conseil Départemental : Mr Choubrac - Conseil Régional : Mme Hugues, Mme Porcher - PJJ : Mme Da Silva Solha CCI : Mme Elan - DEETS : Mme Girault, Mme Trichet - Chambre des Métiers : Mr Brangeon, Mme Hocq, Mme Lesort - France Travail : Mme Le Gall - AFPA : Mme Lanzafame

Autres Membres :

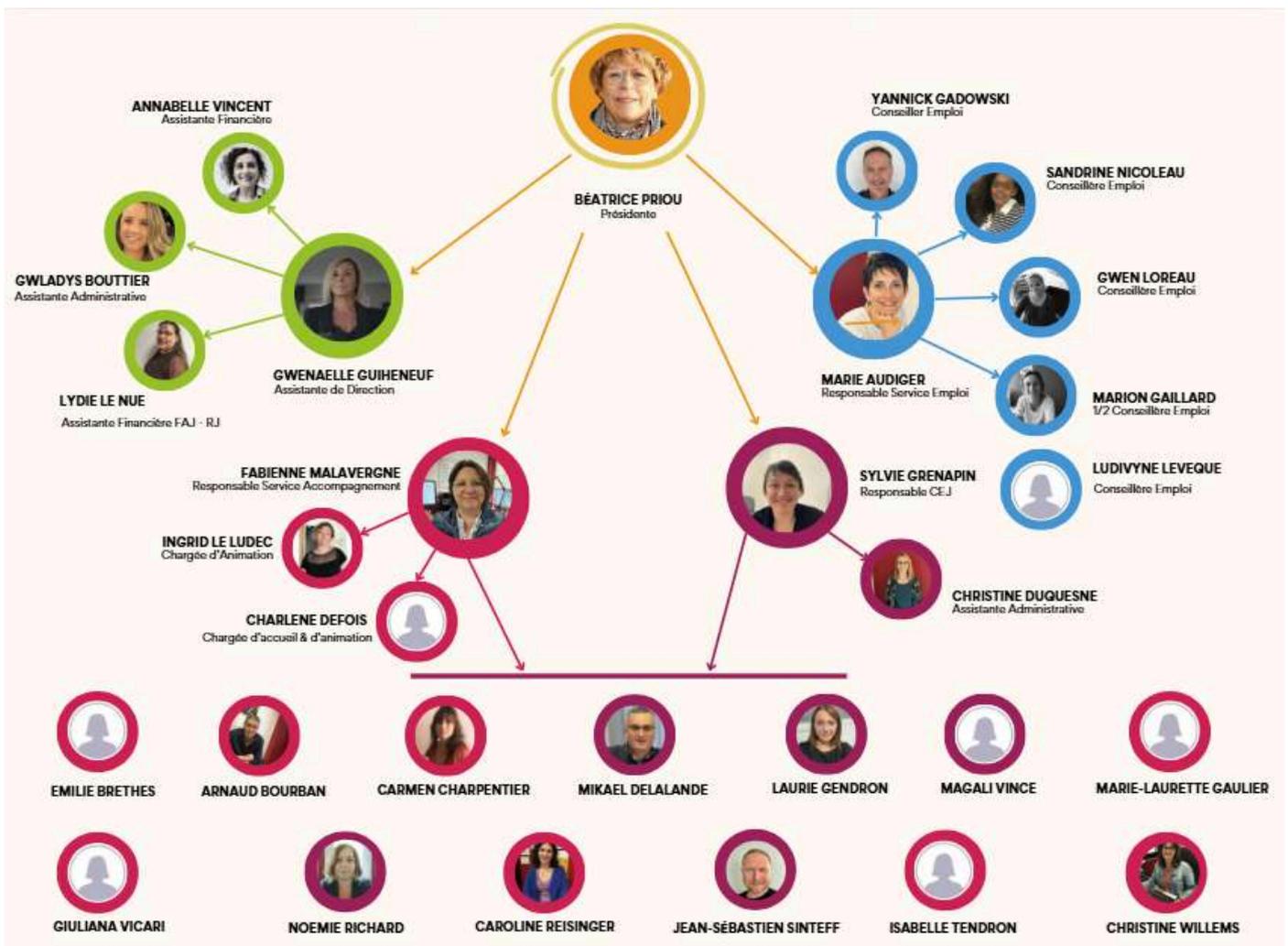
- Représentants du personnel, FO, CFDT, CGT, CFP Presqu'île, Cabinet Marion, Saint Nazaire Agglomération

L'ASSOCIATION

Le personnel de la structure

La Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne est composée de 24 salariés :

- 1 directrice
- 3 responsables de service
- 2 assistantes Financières
- 1 assistante de Direction
- 2 assistantes Administratives
- 9.5 conseillers en insertion professionnelle
- 3.5 conseillers dédiés à la relation avec les entreprise
- 2 chargées d'accueil & animation



L'ASSOCIATION

Chaque conseiller est ressource pour un domaine , une thématique ou un partenaire

Arnaud BOURBAN

Association Solidarité Création (ASC)
Mobilité internationale-

Gwen LOREAU

Lutte contre les discriminations,
Collecte de la Taxe d'Apprentissage

Carmen
CHARPENTIER

Mobilité locale, Cité Educative,
quartiers ouest de Saint Nazaire

Yannick GADOWSKI

Requêtage I-Milo, Droit des
étrangers,

Caroline REISINGER

La Source (offre bénévolat),
Volontariat et Citoyenneté

Isabelle TENDRON

Santé / Handicap

Christine WILLEMS

Formation (CPF, AIF, CEP, accès aux
droits...), Flashcoop

Jean-Sébastien
SINTEFF

Hors Les murs, quartiers Nord de
Saint Nazaire

Laurie GENDRON

Santé / Handicap

Marion GAILLARD

Lutte contre les discriminations,
Obligation de formation, Décrochage
PSAD

Mikaël DELALANDE

Armée et Justice (CIRFA, SMV, Epide),
SST, Centre Educatif Fermé, jeunes
sous main de justice, Hors les Murs,
SPIP / PJJ, Permis de construire,
Système SI (Imilo)

Noémie RICHARD

PACEA, France Travail (PPAE et Co-
traitance), Cravate Solidaire

Sandrine NICOLEAU

Formation (CPF, AIF, CEP, accès aux
droits...), France Travail (Cotech FT
sur partenariat)

Le projet stratégique 2025

Voté lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2024.

Le projet Stratégique 2025 de la Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne met en oeuvre 7 axes :

ALLER VERS LES JEUNES

Renforcer la présence et l'efficacité de la Mission Locale sur le territoire, dynamiser nos lieux d'accueil, améliorer nos modalités d'accueil

- Dynamiser l'accueil du siège pour en faire un espace convivial, ouvert et un espace collaboratif pour et par les jeunes
- Améliorer et renforcer notre présence sur le territoire, en lien étroit avec les élus, en ajustant notre offre de service aux besoins des jeunes (ouverture de permanences, ajuster nos temps de présence sur les communes..)
- Mettre en place un comité de jeunes pour encourager leur participation active dans les décisions et les actions qui les concernent
- Etablir une boîte à idée et une adresse mail dédiée afin de permettre aux jeunes de soumettre leurs suggestions et de faire part de leurs besoins et aspirations concernant leur Mission Locale
- Continuer à offrir des modalités d'accueil avec et sans rendez-vous, et pendant des horaires adaptés, tout en réfléchissant aux modalités d'accueil au sein de groupes de travail
- Aller vers les jeunes en maintenant nos permanences de proximité et notre démarche "Hors les Murs" et innovante

ALLER VERS LES PARTENAIRES

Renforcer les liens avec les partenaires pour adapter ensemble l'offre de service en lien avec les besoins des jeunes

- Mettre en place un comité de veille technique en identifiant les partenaires appropriés afin de renforcer la gouvernance territoriale en collaboration avec les acteurs jeunesse du territoire
- Initier des projets communs en partenariat avec des acteurs locaux, en identifiant des besoins mutuels : Hors les Murs, Workshop, MISTJE, etc
- S'engager dans les initiatives proposées par les Partenaires, en offrant soutien et ressources pour la mise en oeuvre d'actions communes : Cité Educative, Trajectoire, Politique de la Ville, etc
- S'appuyer sur la nouvelle compétence 4.8 pour proposer des commissions thématiques animées par le comité de direction et les référents interne ; santé, logement, justice, etc
- Mettre en place des rencontres périodiques entre les partenaires et les professionnels de la Mission Locale : Café des partenaires, Voeux, Portes Ouvertes... 2 temps fort dans l'année animation de la vie associative

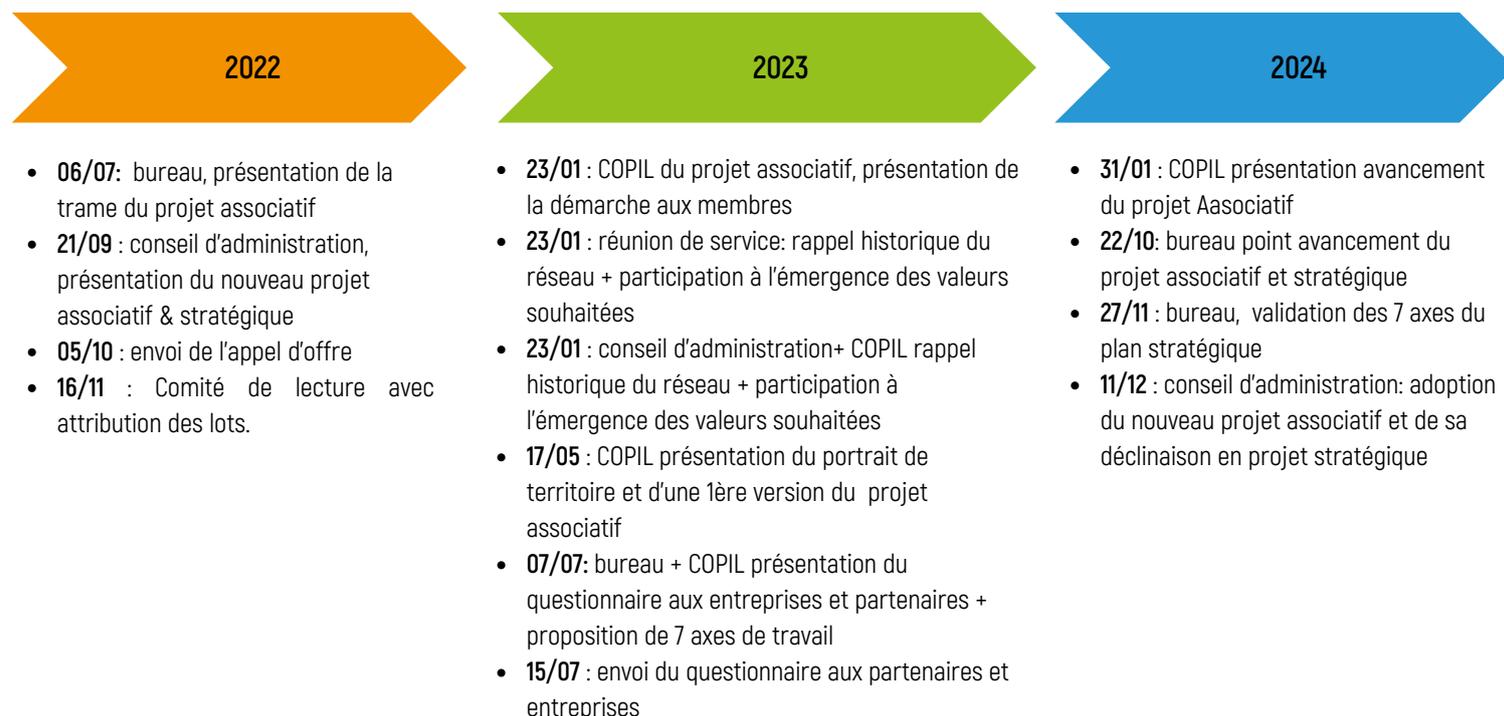
ALLER VERS LES ENTREPRISES

Intensifier les liens avec les entreprises et favoriser les interconnexions entre les jeunes et les entreprises

- Poursuivre les éditions annuelles du Forum Jobs d'Eté et du Printemps de l'Intérim et s'assurer de la participation des entreprises locales lors de ces événements : *Nbe de visiteurs, Nbe d'entreprises, Questionnaires satisfaction entreprises*
- Faciliter les rencontres entre les jeunes et les employeurs: les Rallyes de l'emploi, Les RDV entreprises, Jobs dating, Parrainage, PMSMP, etc (*Nb évènements, Nb de participants et d'entreprises, Nb et type de situation à J+ 3 mois*)
- Poursuivre notre engagement dans les partenariats et les réseaux d'entreprises locaux : Entreprises accueillantes, Les entreprises s'engagent, le Réseau pour l'emploi, etc (*Nb de réunions*)
- Sensibiliser les entreprises à la non discrimination lors de leurs processus de recrutements : Workshop lutte contre les discriminations et développer cet outil à l'échelle territoriale (*Nb d'atelier avec nb participants, questionnaire satisfaction*)
- Valoriser à travers nos canaux de communication, les réussites et les belles expériences entre les jeunes et les entreprises
- Continuer à prospecter les entreprises, faire la promotion des profils de jeunes en se fixant des objectifs de prospection *Nb de contacts entreprise, nb de nouvelle entreprise créée,*

ALLER VERS LES FINANCEURS	ALLER VERS LES EQUIPES	ALLER VERS LES ELUS
<p>Contribuer à l'attractivité du territoire en valorisant les données et analyses de notre observatoire de la jeunesse</p>	<p>Développer des formes collaboratives de travail, en favorisant la réflexion collective</p>	<p>Intensifier les liens avec les élus et favoriser le partage d'analyse et des besoins du territoire</p>
<ul style="list-style-type: none"> Remonter les besoins concernant les problématiques d'accès au logement des jeunes, le manque de formation, la mobilité, etc cf (allers vers les partenaires) en fiabilisant les données 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des sessions d'études de cas avec les professionnels afin d'adapter les pratiques individuelles, collectives et transversales 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer annuellement les élus de l'ensemble du territoire pour informer de l'activité de la Mission Locale par communes
<ul style="list-style-type: none"> Participer aux groupes territoriaux en apportant des analyses régulières sur la jeunesse : typologie, besoins, processus de recherche d'emploi, de formation, etc 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser un séminaire annuel pour mener une réflexion autour de nos pratiques et pour le suivi du plan stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Solliciter les élus dans le recueil des besoins des jeunes et l'observation des dynamiques territoriales pour adapter continuellement l'offre de services
<ul style="list-style-type: none"> Diversifier nos sources de financement (taxe apprentissage, etc) 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un temps fort dans l'année de cohésion d'équipe Impliquer les équipes dans le projet stratégique 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en partenariat avec les élus locaux pour définir ensemble les modalités de permanences et d'accueil sur le territoire

Chronologie de la création du nouveau projet associatif & stratégique



La labellisation

- **Méthodologie de travail**
- 35 critères notés de 1 à 4
- 9 groupe de travaux, dont 1 avec les membres du bureau
- 1 audit à blanc

- **Conditions d'obtention du label :**
- 80% des critères doivent être notés de 3 à 4
- entre 60% et moins de 80%, l'audit sera renouvelé sur les critères non obtenus
- en dessous de 60% de critères notés 3 ou 4 le label n'est pas obtenu.

Audit sur 1 journée complète avec 1 auditeur issu du réseau des missions locales et 1 auditeur AFNOR.
Date de l'audit : 05 Juin 2025

1. La gouvernance

1. Représentativité de la gouvernance
2. Qualité de la vie associative
3. Dimension multi-partenariale des financements
4. Participation de la gouvernance à l'élaboration et à la mise en cohérence de l'action de la Mission Locale sur le territoire
5. Cohérence du projet associatif ou du projet d'administration (Association ou GIP)

2. Le positionnement et les valeurs de la Mission Locale

6. Adéquation de l'offre de services à la diversité des publics sur le territoire
7. Diversité des champs couverts (santé, logement, transports, mobilité, accès à la culture, aux sports, aux loisirs) et cohérence avec le diagnostic territorial
8. Contribution de la Mission Locale aux politiques publiques territoriales
9. Actions en direction des jeunes en situation de fragilité ou de précarité
10. Actions en faveur de la lutte contre les discriminations

3. L'ancrage territorial et partenarial de la Mission Locale

11. Complétude du diagnostic territorial partagé
12. Cohérence du programme d'action au regard du diagnostic
13. Diversité des partenariats au regard des besoins identifiés
14. Qualité des relations partenariales (dont France Travail)
15. Actions mises en œuvre pour produire une connaissance partagée de la situation des jeunes
16. Dynamique d'innovation partenariale impulsée par la Mission Locale

4. L'offre de service de la Mission Locale

4.1 REPÉRER ET MOBILISER LES JEUNES

17. Diversité des actions menées, des modes de présence et des publics touchés
18. Actions mises en œuvre pour favoriser la participation et l'initiative des jeunes

4.2 ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER LES JEUNES

19. Accessibilité et facilité d'usage des sites d'accueil et du site Internet
20. Conditions d'accueil et d'accompagnement (premier accueil et sur rendez-vous)
21. Clarté et complétude des informations mises à disposition des jeunes
22. Respect des règles RGPD (information du jeune)
23. Orientation vers d'autres acteurs

4.3 ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS DES JEUNES

24. Diversité des modalités d'accompagnement proposées (ODS)
25. Développement de la posture professionnelle du « tenir conseil »
26. Complétude du diagnostic et prise en compte de la situation globale du jeune
27. Qualité et efficacité du suivi de parcours mis en œuvre

4.4 APPUYER LES EMPLOYEURS DANS LE RECRUTEMENT ET L'INTÉGRATION DES JEUNES

28. Connaissance des besoins des entreprises et des métiers
29. Actions de suivi en emploi mises en œuvre
30. Qualité et étendue des relations avec les employeurs
31. Appui aux employeurs pour le recrutement des jeunes

5. Le management et le pilotage de l'activité

32. Participation et contribution aux actions et au fonctionnement du réseau
33. Gestion comptable et financière
34. Démarche d'élaboration, suivi et évaluation du Plan de développement des compétences
35. Démarche d'amélioration continue

BILAN FINANCIER 2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
2050000000 CONCESSIONS BREVETS LICENCES				1 260,00
2805000000 AMTS DES LOGICIELS				-1 260,00
Immobilitisations corporelles				
Autres	336 208,14	253 388,00	82 820,14	134 506,56
2181000000 AGENCEMENTS DIVERS	112 549,71		112 549,71	112 549,71
2182000000 MATÉRIEL DE TRANSPORT	124 705,60		124 705,60	124 705,60
2183000000 MATÉRIELS BUREAU/ INFORMATI	84 738,56		84 738,56	89 402,50
2184000000 MOBILIERS DE BUREAU	14 214,27		14 214,27	11 822,18
2818100000 AMTS DES AGENCEMENTS DIV		104 240,54	-104 240,54	-94 546,88
2818200000 AMTS MATÉRIEL DE TRANSPORT		69 321,62	-69 321,62	-44 995,68
2818300000 AMTS MATÉRIELS BUREAU, INFO		68 514,55	-68 514,55	-53 920,85
2818400000 AMTS MOBILIERS DE BUREAU		11 311,29	-11 311,29	-10 510,02
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées				7,50
2610000000 TITRES DE PARTICIPATION				7,50
Prêts	15 167,00		15 167,00	15 167,00
2748000000 PRÊTS ACTION LOGEMENT	15 167,00		15 167,00	15 167,00
TOTAL (I)	351 375,14	253 388,00	97 987,14	149 681,06
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	10 924,54		10 924,54	18 330,36
Avances et acomptes versés sur commandes				288,89
Autres	245 499,33		245 499,33	413 813,66
Disponibilités	1 185 473,59		1 185 473,59	1 426 069,10
5120900000 CRÉDIT MUTUEL	96 686,21		96 686,21	92 976,18
5120910000 CRÉDIT MUTUEL LIVRET BLEU	83 441,44		83 441,44	81 011,11
5120950000 LIVRET OBNL TRIPLEX	930 761,74		930 761,74	738 621,30
5120960000 REGIE GUIHENEUF GWENAELE	944,65		944,65	
5120970000 REGIE AUDIGER MARIE	1 311,27		1 311,27	
5121200000 TRÉSORERIE - F.A.J.	67 913,44		67 913,44	65 261,94
5121400000 TRÉSORERIE REV JEUNES	4 414,84		4 414,84	448 198,57
Charges constatées d'avance	18 007,25		18 007,25	21 738,76
4860000000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	18 007,25		18 007,25	21 738,76
TOTAL (II)	1 459 904,71		1 459 904,71	1 880 240,77
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 811 279,85	253 388,00	1 557 891,85	2 029 921,83

BILAN FINANCIER 2024

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	107 136,02	107 136,02
1022000000 FONDS ASSOCIATIFS	107 136,02	107 136,02
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	89 203,21	89 203,21
1068100000 RÉSERVE DE FONCTIONNEMENT	89 203,21	89 203,21
Report à nouveau	446 164,69	360 885,34
1100000000 REPORT A NOUVEAU CRED.	446 164,69	360 885,34
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 157,14	85 279,35
<i>Situation nette (sous total)</i>	638 346,78	642 503,92
Subventions d'investissement	1 570,70	
1310000000 SUB INVEST BIENS NON RENOUVEL	74 888,36	73 008,67
1390000000 SUB INVEST INSCR CPTÉ RESULTAT	-73 317,66	-73 008,67
Provisions réglementées	7 101,38	7 101,38
1424210000 PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	7 101,38	7 101,38
TOTAL (I)	647 018,86	649 605,30
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	237 135,95	213 658,02
1910000000 FONDS DÉDIÉS	237 135,95	213 658,02
TOTAL (II)	237 135,95	213 658,02
PROVISIONS		
Provisions pour charges	178 565,47	186 915,67
1538000000 PROVISIONS IDR	178 565,47	186 915,67
TOTAL (III)	178 565,47	186 915,67
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	169,12	3 335,48
1643000000 EMPRUNT VÉHICULE HONDA 1		948,59
1644000000 EMPRUNT VÉHICULE C3 BLANCHE		1 871,87
1646000000 EMPRUNT VÉHICULE C4		364,83
1688400000 INTÉRÊTS COURUS		2,01
5186000000 TRÉSORERIE - CHARGES À PAYER	169,12	148,18
Dettes fournisseurs	24 351,75	34 941,39
Dettes fournisseurs factures non parvenues	36 546,06	37 769,89
Personnel et comptes rattachés	67 776,44	69 956,99
Dettes fiscales et sociales	293 999,92	320 278,58
4310000000 URSSAF	38 583,29	37 376,86
4311000000 URSSAF PMSMP	64,77	
4370300000 SWISS LIFE SURCOMPLÉMENTAIRE	7 617,24	8 296,69
4372500000 PRÉVOYANCE & MUTUELLE	12 642,04	11 976,85
4373000000 RETRAITE IRCANTEC		6 412,72
4373010000 RETRAITE IRCANTECC	3 231,26	
4373020000 RETRAITE MALAKOFF	3 579,29	
4377000000 PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS	114 656,93	112 059,00
4382000000 CHARGES SOCIALES SUR CP	26 516,22	40 077,07
4421PAS PRELEVEMENTS A LA SOURCE	1 906,48	2 408,69
4440000000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	4 114,00	2 811,00
4470000000 TAXE SUR LES SALAIRES	11 232,94	10 667,63
4486000000 AUTRES CHARGES A PAYER	48 685,00	63 020,00
4486100000 FORMATION CONTINUE À PAYER	13 250,03	13 868,28
4486400000 CHARGES FISCALES SUR CP	7 920,43	11 303,79
Créditeurs divers	72 328,28	513 460,51
TOTAL (IV)	495 171,57	979 742,84
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 557 891,85	2 029 921,83

COMPTE DE RESULTAT 2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	26 559,55	44 383,22
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 822 681,37	1 917 897,80
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 711,35	13 529,15
Utilisations des fonds dédiés	153 086,07	239 946,60
Autres produits	352,77	4,88
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 033 391,11	2 215 761,65
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	315 767,08	336 404,45
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	90 366,87	121 493,97
Salaires et traitements	1 064 808,31	1 012 704,84
Charges sociales	360 432,65	383 812,83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	54 047,58	56 032,90
Dotations aux provisions		45 285,45
Reports en fonds dédiés	176 564,00	154 165,91
Autres charges	9,01	43 048,48
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 061 995,50	2 152 948,83
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-28 604,39	62 812,82
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	19 570,77	14 005,77
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	19 570,77	14 005,77
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	9,25	62,44
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	9,25	62,44
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	19 561,52	13 943,33
	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-9 042,87	76 756,15
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 721,67	5 488,00
Sur opérations en capital	308,99	22 290,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	9 030,66	27 778,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		11 107,49
Sur opérations en capital		5 336,31
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30,93	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	30,93	16 443,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	8 999,73	11 334,20
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 114,00	2 811,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 061 992,54	2 257 545,42
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 066 149,68	2 172 266,07
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-4 157,14	85 279,35

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2024

120 JOURS DE FORMATIONS

19 FORMATIONS DIFFÉRENTES

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

33 formations
85 jours de formation

SERVICE ENCADREMENT

5 formations
19 jours de formation

SERVICE EMPLOI

5 formations
12 jours de formation

SERVICE SUPPORT

2 formations
4 jours de formation

Formation	Nb personne	Nb jours	Formation	Nb personne	Nb jours
Sensibilisation à l'Animation de débats entre jeunes	2	2	Techniques d'animation collective	1	2
Tous entrepreneurs	2	2	Concevoir une affiche et des visuels sur les réseaux sociaux	1	1
Pass'Avenir	2	1.5	En mode Projet	2	2
Culture Commune	12	2	Egalité Homme, Femme	1	4
Déontologie professionnelle	7	4	Renforcer ses compétences d'animation grâce à la connaissance de soi	1	3
CEJ	2	2	Comprendre et repérer les comportements d'addiction (Irema)	1	3
Base de la réglementation ERP	1	1	Premiers Secours en Santé Mentale - module jeunes	2	2
Gérer ses émotions et communiquer pour mieux accueillir et accompagner les jeunes (Powa Academie)	1	4	Droit des étrangers et des réfugiés	2	2
Consolider sa fonction d'encadrant	1	10	Enrichir ses pratiques d'accompagnement en s'inspirant des méthodes du coaching	1	1
Premiers Secours en Santé Mentale	4	3			

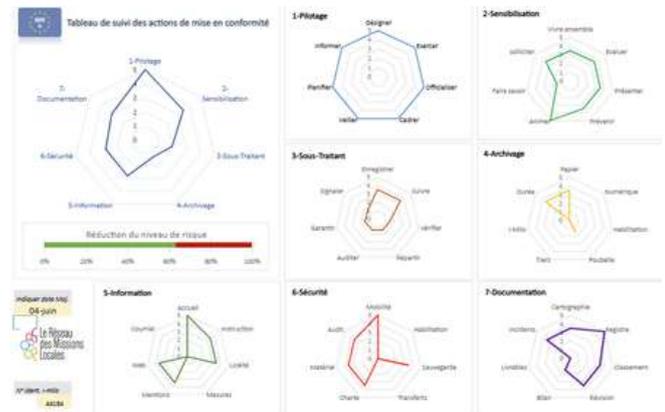
LA MISE EN CONFORMITE RGPD

Le RGPD est un règlement européen qui encadre le traitement des données personnelles. Il vise à responsabiliser les organismes publics et privés qui traitent ces données et à renforcer les droits des personnes concernées. Entré en application le 25 mai 2018, il s'applique sur tout le territoire de l'Union européenne.



ACTIONS 2024

- Mise en place d'un **coffre-fort numérique** pour les salariés Bitwarden
- Sécurisation des ordinateurs (suppression automatique des téléchargements et de la corbeille chaque jour, suppression automatique des mails supprimés, blocage de l'enregistrement des ID et MDP sur les moteurs de recherche)
- Mise en place du **"Livret 1er accueil"** à l'intention des jeunes, incluant des explications sur la RGPD et leurs exercices de droit
- Message d'information sur le traitement des données et la confidentialité des courriels et pièces-jointes dans les **signatures mails**
- Mise en place du **Registre des violations de données**
- Mise en place du **Registre des demandes d'exercices de droits**



CYBER-ATTAQUE Si-Milo

Le 23 Octobre 2024, le système d'information I-Milo a subi par l'intermédiaire d'un prestataire une cyber-attaque, engendrant **la fuite de données personnelles de jeunes et de personnels de l'ensemble des structures Missions Locales de France.**

Du fait d'une organisation RGPD dans notre structure, l'évènement a été immédiatement pris en mains, à l'annonce de cette cyber-attaque.

Plan d'action :

- Dimanche 3 novembre, information par l'ARML
- Lundi 4 novembre : Réunion d'équipe d'information sur la cyber-attaque. information de la gouvernance et du prestataire informatique Mise en place d'un plan d'action interne et externe. Inscription de l'évènement au registre des violations de données.

Communication :

- (par Similo) Courrier de la DGEFP envoyé à tous les jeunes et leurs parents + SMS envoyé aux jeunes
- (par MLAN) courrier papier de la DGEFP remis aux jeunes par l'accueil + document recto-verso issu du site de cyber-malveillance.gouv.fr + message d'information envoyé par mail à l'ensemble des partenaires de la structure + signature électronique modifiée avec message d'information

A ce jour, pour notre structure, aucune demande d'exercice de droit, ni de complément d'information suite à la cyber-attaque n'a été enregistré.

Suite à la cyber-attaque du 23 octobre 2024 du système informatique des Missions Locales (SIMILO), il se pourrait que des tentatives de fraude se produisent par mail, SMS ou appels téléphoniques.

- Ne partagez jamais vos mots de passe ou coordonnées bancaires.
- En cas de doute, vérifiez la source en contactant directement votre conseiller ou votre Mission Locale.
- Ne répondez pas et n'ouvrez pas les liens ou pièces jointes non sollicités.

Restez **TOUJOURS** vigilants face aux messages suspects !

Mission locale Agglomération Niortaise
Contact : 02.40.22.50.30
ou rgpd@mian.info

1977

jeunes accompagnés

RÉPARTITION PAR NIVEAU



DÉFINITION DES NIVEAUX SELON I MILO

Un «niveau» peut avoir une valeur de niveau I jusqu'au niveau VI. Il peut être «scolaire» ou «validé»

- Niveau validé : dernière certification obtenue (la plus élevée)
- Niveau scolaire : plus haut niveau de certification obtenue, sinon le plus haut niveau de classe atteinte (le niveau scolaire peut être supérieur au niveau validé)

PRÉCISIONS :

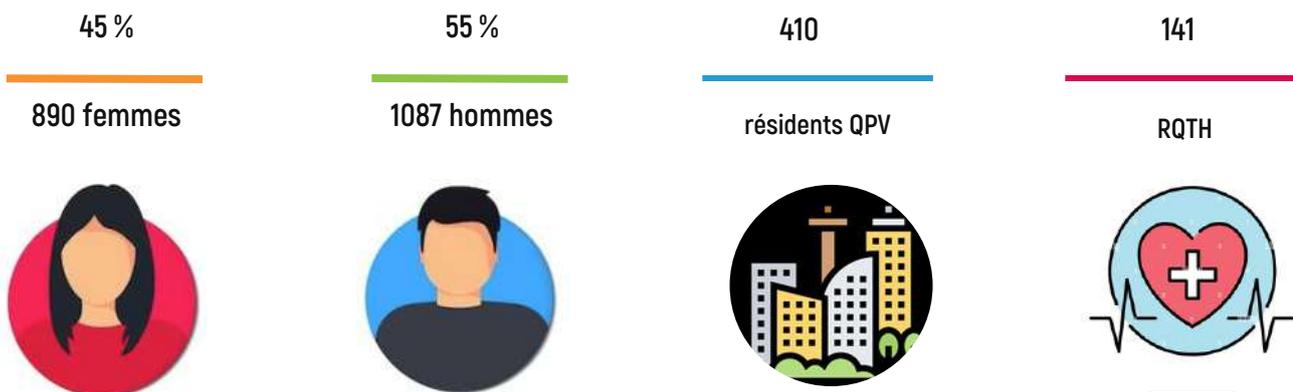
- Niveau I : diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école...

- Niveau II : Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent.
- Niveau III : diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales...
- Niveau IV : Terminale réalisée, Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.
- Niveau V : CAP ou BEP ou bien sorti de 2nd cycle général et technologique avant l'année de terminale.
- Niveau VI et V bis : sorti en cours de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème}); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

RÉPARTITION PAR ÂGE



AUTRES REPARTITIONS

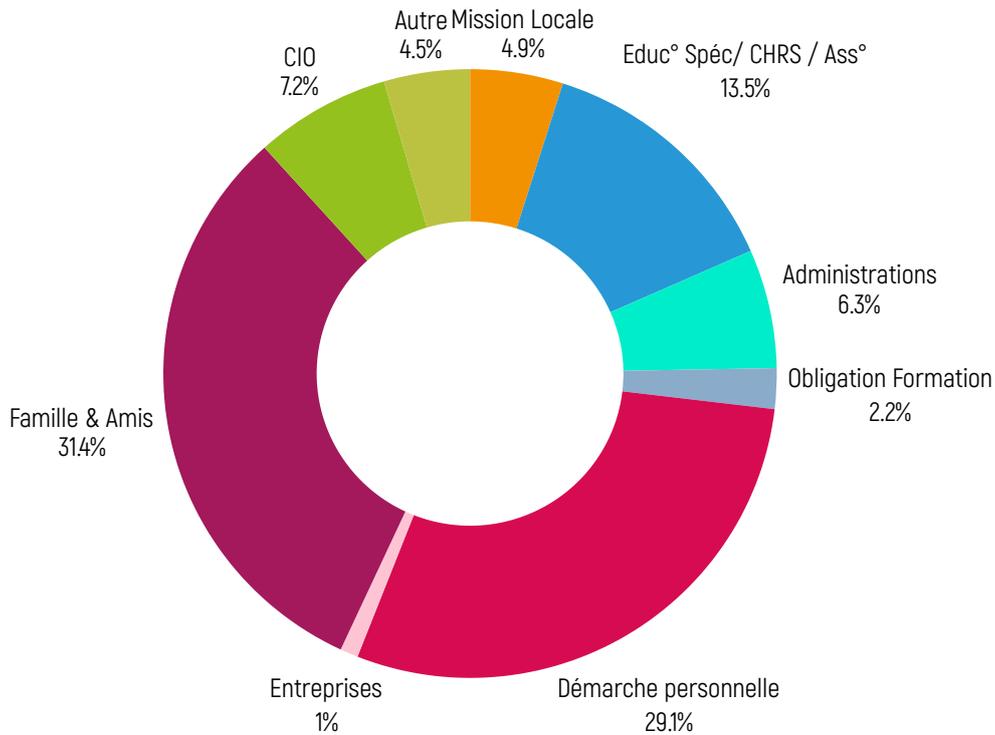


CHIFFRES CLES: PREMIERS ACCUEILS 2024

838

jeunes nouvellement accueillis

ORIGINE DE LA VENUE



A SAVOIR

56,70 %
475 hommes

43,30 %
363 femmes

58,35 %
489 de niveau V, V bis
ou VI

13,60%
sont titulaires du
permis de conduire

31
RQTH



136
résidents QPV



66,50%
sont hébergés dans
leur famille



10%
sont sans logement fixe
ou en logement précaire



CHIFFRES CLES: ACTIVITE DE LA MISSION LOCALE

34 690

événements

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE EN DISPOSITIF

132

jeunes en PACEA
(parcours contractualisé
vers l'emploi et l'autonomie)

414

jeunes en CEJ
(Contrat
d'Engagement Jeune)

205

jeunes en PPAE
(Plan personnalisé
d'accompagnement
vers l'Emploi)

5

**jeunes en
parrainage**

NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT

NATURE DES ÉVÉNEMENTS	NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS *
Entretiens individuels	12 542
Ateliers collectifs/Informations collectives	2 326
Autres contacts (SMS, mails, tel, courriers, visites, partenaires et médiation...)	8 183
Administratif	11 639

* plusieurs événements peuvent concerner le même jeune

CHIFFRES CLES: SITUATIONS DES JEUNES DÉMARRÉES DANS L'ANNÉE

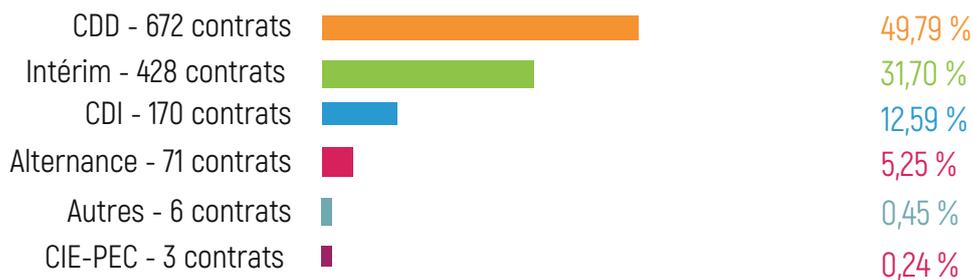
RÉPARTITION DES ENTRÉES EN SITUATION

TYPE DU SITUATION	NOMBRE DE SITUATIONS
Emploi	1 275
Alternance	71
Formation	295
Immersion en entreprise	269
Volontariat - Service Civique	98
Scolarité	43
Autres [Création]	4

2055

situations positives ont démarré dans l'année 2024

RÉPARTITION DES TYPES DE CONTRATS SIGNÉS

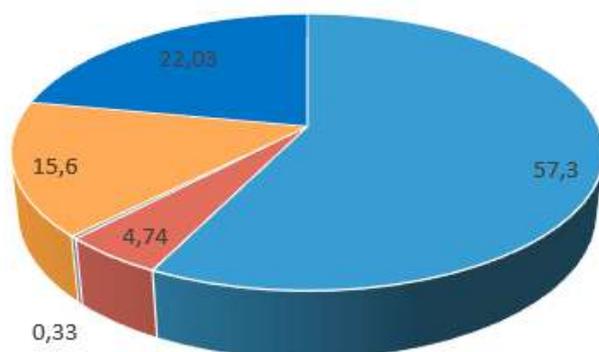


1350

contrats de travail signés

TYPE DE FORMATIONS DÉMARRÉES

Répartition formation par financeur



295

formations débutées

CHIFFRES CLES: CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE

TYPOLOGIE DU PUBLIC ACCUEILLI EN 2024

414

jeunes en CEJ

181

renouvellements

16

jeunes ayant une
RQTH

52 %

hommes

48 %

femmes

22%

résident en QPV

RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

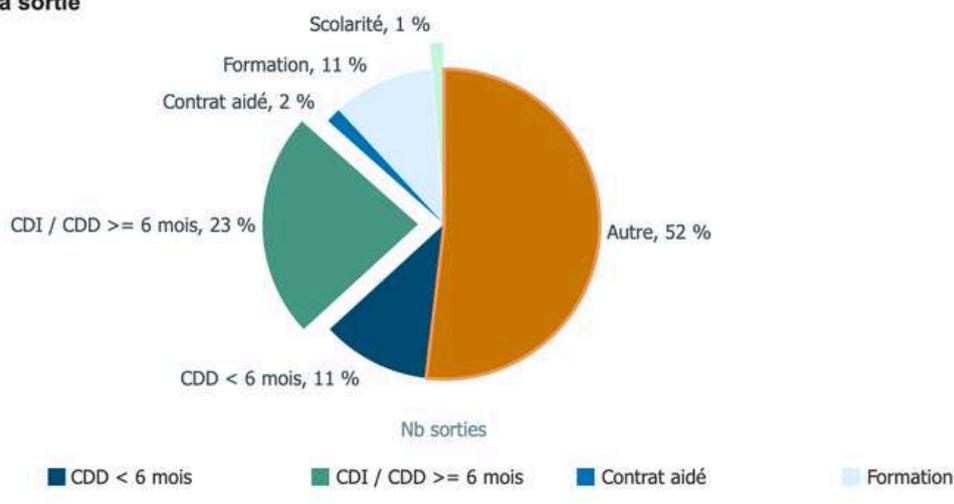
Niveau VI	11%
Niveau V bis	17%
Niveau V	37%
Niveau IV	32%
Niveau III	2%
Niveau II	1%

RÉPARTITION PAR ÂGE

Mineurs	17%
Entre 18 et 21 ans	60%
Entre 22 et 25 ans	23%

SORTIES CEJ EN 2024

Situation simplifiée à la sortie



Focus sur les autres sorties du CEJ (52%) :

- 256 sorties à terme (fin de la durée maximale du parcours)
- 24 déménagements
- 22 ruptures d'un commun accord
- 7 non respects des engagements
- 3 réorientations "autre accompagnement"
- 2 décès
- 1 abandon du jeune

88

jeunes sont sortis du CEJ en 2024 (incluant ceux de 2023)
pour « Accès à l'autonomie » :
emploi de plus de 6 mois ou retour en formation initiale.

CATEGORIES DE SITUATION	TYPES DE SITUATION	NOMBRE DE JEUNES
CONTRAT DE VOLONTARIAT	Service Civique / Volontariat Européen	18
CONTRAT EN ALTERNANCE *	Contrat d'apprentissage	10
	Contrat de professionnalisation	4
EMPLOI	CDD Temps partiel	39
	CDD Temps plein	59
	Contrat Unique d'Insertion (secteur non marchand)	1
	CDD Insertion	10
	CDD Intérimaire	52
	CDD Saisonnier	6
	CDI Temps partiel	23
	CDI Temps plein *	12
	Auto-entrepreneur	1
FORMATIONS	AFPR	2
	Région	39
	POE Collective ou Individuelle	9
	Autres financements	20
	Promo 16-18 (AFPA)	5
	E2C	1
	Déclic pour l'action	40
PMSMP		39
RETOUR EN FORMATION INITIALE *		2

CHIFFRES CLES : NOMBRE ET TYPES DE SITUATION EMPLOIS

NOMBRE ET TYPES DE SITUATION EMPLOIS

Catégorie situation	Type situation ou type contrat et mesure	Nb entrées en situation	Nb jeunes entrés en situation
Emploi	CDD / CDD temps partiel	238	128
	CDD / CDD temps plein	352	202
	CDD / Contrat unique d'insertion secteur marchand	1	1
	CDD / Contrat unique d'insertion secteur non marchand	2	2
	CDD / Insertion	82	55
	CDD / Intérim	436	202
	CDD / Mesure Emploi No1	1	1
	CDD / Saisonnier	28	23
	CDI / Autre contrat de travail	2	2
	CDI / CDI temps partiel	76	73
	CDI / CDI temps plein	91	89
	CDI / Contrat unique d'insertion secteur marchand	1	1
	CDI / Emploi franc	3	3
	CDI / Intérim	5	5
	Non salarié / Auto entrepreneur	6	6
	Non salarié / Dirigeant d'entreprise	1	1
Total général		1 325	642

REPARTITION DES EVENEMENTS DE TYPE ACCOMPAGNEMENT PAR LE SERVICE EMPLOI

NATURE	NOMBRE JEUNES ACCOMPAGNES	NOMBRE EVENEMENT JEUNES ACCOMPAGNES
ATELIERS	507	1079
ENTRETIENS INDIVIDUELS	362	763
INFORMATION COLLECTIVE	7	7
TOTAL GENERAL	702	1849

CHIFFRES CLES: ACTIVITES - DONGES

Conseiller référent : Jean Sébastien SINTEFF

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Le lundi matin et le mercredi après-midi sur rendez-vous individuel

Chargé de relation emploi de secteur : Sandrine NICOLEAU (présente le mercredi après-midi 1 fois par mois)

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	46	87	1 195	414
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	25	76	1 707	147
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	9	54	8	4	12	2
	01/01/2023 31/12/2023	19	43	7	3	6	2
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES: ACTIVITES - LA CHAPELLE DES MARAIS

Conseiller référent :

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Le lundi matin et le mercredi après-midi sur rendez-vous individuel

Chargé de relation emploi de secteur :

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	18	40	559	289
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	26	39	499	281
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	12	17	3	4	11	0
	01/01/2023 31/12/2023	8	9	6	7	12	0
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES : ACTIVITES - MONTOIR DE BRETAGNE

Conseiller référent : Arnaud Bourban / Caroline Reisinger

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Lundi après-midi/ Mardi Matin / Jeudi après-midi /Vendredi Matin

Chargé de relation emploi de secteur : Yannick Gadowski (mardi matin)

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	46	115	1 925	1 050
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	52	120	1 978	1 089
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	28	57	11	9	34	1
	01/01/2023 31/12/2023	20	66	12	20	30	1
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES: ACTIVITES - PORNICHET

Conseiller référent : Christine Willems

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Jeudi après midi 14h à 17h au CCAS 120 Avenue du Général de Gaulle 44380 Pornichet

Chargé de relation emploi de secteur :

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	28	55	989	634
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	25	52	1 390	950
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	7	56	6	7	7	0
	01/01/2023 31/12/2023	10	85	5	9	10	3
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES: ACTIVITES - SAINT ANDRE DES EAUX

Conseiller référent : Carmen Charpentier

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Vendredi matin de 9h à 12h à la Mairie 5 Place de la Mairie 44117 Saint André des Eaux

Chargé de relation emploi de secteur :

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	21	43	498	327
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	19	41	659	443
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	10	24	8	0	6	0
	01/01/2023 31/12/2023	5	37	4	5	3	0
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES: ACTIVITES - SAINT JOACHIM

Conseiller référent : Caroline Reisinger

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Vendredi après midi de 14h à 16h15 à la Mairie 50 rue Joliot Curie 44720 Saint Joachim

Chargé de relation emploi de secteur :

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	16	31	415	193
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	9	28	570	247
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	6	15	4	3	10	0
	01/01/2023 31/12/2023	5	17	2	4	6	0
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES : ACTIVITES - SAINT MALO DE GUERSAC

Conseiller référent : Arnaud Bourban

Jour(s) et heures de présence dans la commune : le mercredi matin de 9h à 12h à la Maison des associations 50 rue Aristide Briand 44550 Saint Malo de Guersac

Chargé de relation emploi de secteur :

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	14	33	518	267
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	18	33	480	260
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	4	19	3	2	8	0
	01/01/2023 31/12/2023	9	11	4	5	9	0
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES : ACTIVITES - SAINT NAZAIRE

Accueil au siège de la Mission Locale 215 bd Laënnec :

- Tous les jours sauf le jeudi matin sur rendez-vous auprès de chaque conseiller
- Accueil sans rendez vous tous les après midi de 13h30 à 17h

Permanences :

CCAS, 37, rue Pierre Mendès France tous les lundis matin sur rendez-vous (conseillère Laurie Gendron)

Espace civique, 1 bis rue des Ajoncs le lundi après midi, mercredi matin et un jeudi après midi sur 2 (conseillère Carmen Charpentier)

Maison de quartier Méan Penhœt, Rue Emile Combe le mercredi après midi (conseillère Isabelle Tendron)

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune		
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	595	1 426	25 775	11 766		
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	579	1 411	29 082	11 284		
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894		
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444		
		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	208	1 003	70	87	298	52
	01/01/2023 31/12/2023	237	1 211	75	135	309	55
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

CHIFFRES CLES : ACTIVITES - TRIGNAC

Conseiller référent : Noémie Richard

Jour(s) et heures de présence dans la commune : Lundi matin de 9h à 12h et mercredi après midi 14h à 17h au CCAS 36, rue Léo Lagrange - Bâtiment Escale 44570 Trignac

Chargé de relation emploi de secteur :

Modalité de prise de RDV :

- Initiative jeune ou partenaire : par téléphone au 0240225030
- Venue spontanée durant la permanence
- Initiative Mission Locale : Appel, mail ou SMS au jeune pour définition du RDV au lieu adéquat

ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE AU BÉNÉFICE DES JEUNES DE LA COMMUNE :

		Nouveaux inscrits	Jeunes accompagnés	Nb de contacts Jeunes/Professionnel	Dont Jeune/référent commune
Votre commune	du 01/01/2024 au 31/12/2024	48	129	2 464	1 666
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	56	131	2 977	2 165
CARENE hors Besné	du 01/01/2024 au 31/12/2024	838	1 977	34 783	16 894
	du 01/01/2023 au 31/12/2023	830	1 977	40 140	17 444

		Entrées Formation	Entrées Emploi	dont entrées en Alternance	Entrées en PACEA	Entrées en CEJ	Entrées en Revenu Jeune
Votre commune	01/01/2024 31/12/2024	33	85	8	15	22	6
	01/01/2023 31/12/2023	24	107	12	18	16	11
CARENE hors Besné	01/01/2024 31/12/2024	315	1 332	118	132	414	61
	01/01/2023 31/12/2023	340	1 620	130	210	404	73

REMERCIEMENTS

nos communes



nos financeurs



notre équipe

